

Epreuve sur Dossier (8 points)

« Le candidat effectue une présentation orale de son projet, d'une durée maximale de 8 **minutes**, pendant laquelle il n'est pas interrompu. Il s'appuie pour cela sur un dossier-projet de **5 à 10 pages**, hors annexes, élaboré à l'aide de l'outil informatique.

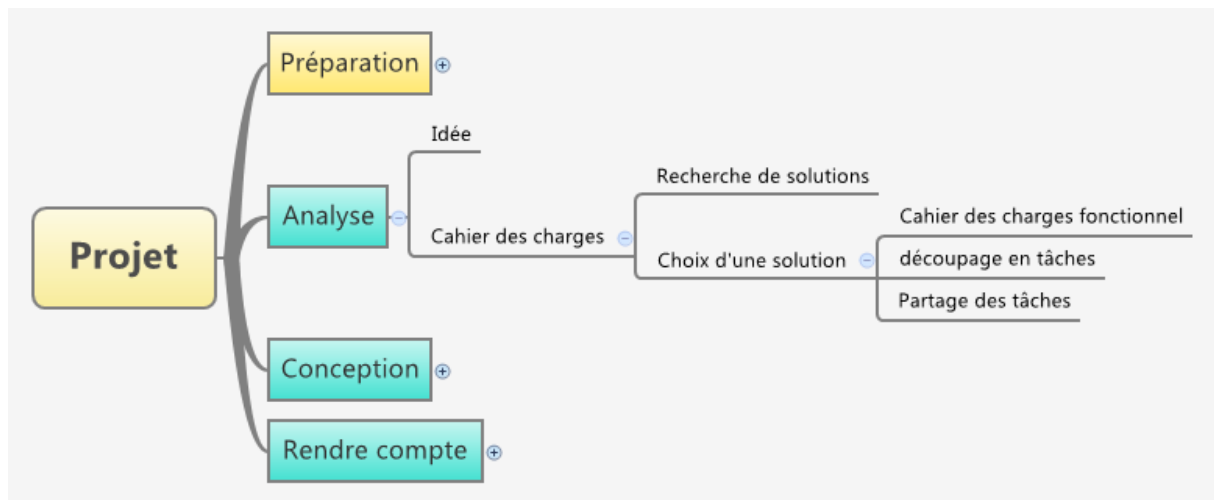
Ce projet est structuré de façon à mettre en évidence :

- le **but visé** et les moyens choisis pour atteindre ce but ;
- la **démarche de projet** qui a conduit au résultat tel que présenté ;
- la **dimension collaborative** du projet liée au travail en équipe (2 à 3 élèves).

Tout candidat se présentant sans dossier-projet ou avec un dossier-projet non conforme à la définition de l'épreuve (quelle qu'en soit la raison) doit être considéré comme présent. La commission d'évaluation lui fait constater l'absence de dossier-projet ou sa non-conformité.

La note de zéro pour cette partie de l'évaluation lui est alors attribuée.

Un dossier-projet est considéré non conforme s'il n'est pas personnel ou n'est pas réalisé avec l'outil informatique, ou comporte moins de 5 pages, hors annexes »



Cahier des charges :

- Objectif visé : description
- Moyens choisis : langage informatique, structures utilisées, fonctions prédéfinies, robotique...

Démarche de projet :

- Travail de recherche
- Difficultés rencontrées
- Chronologie de l'évolution du travail
- Evolutions éventuelles du projet

Dimension collaborative :

- répartition des tâches au sein de l'équipe (écriture des fonctions originales, aspect graphique, travail de recherche documentaire...qui fait quoi ?)
- périodes de mise en commun : cohérence

Annexes :

- journal de bord
- webographie
- bibliographies
- bibliothèques prédéfinies utilisées